

## **Note de présentation relative au Centre de Représentation du Conservatoire National des Arts et Métiers au Maroc (CRCM)**

~~~~~

**Acteur de la coopération placé sous l'égide de l'Ambassade de France au Maroc, le Centre Cnam au Maroc est aujourd'hui la Représentation officielle du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), Grand Etablissement Public d'Enseignement supérieur à caractère scientifique, culturel et professionnel, relevant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche français dont il propose les formations à distance dans 1500 filières et 350 métiers.**

Il est inscrit dans la convention maroco-française de Partenariat, de Coopération et de Développement signé à Rabat le 25 juillet 2003.

**Le Centre de Représentation du Cnam au Maroc (CRCM) développe une mission d'appui aux institutions nationales en charge de la formation continue supérieure au Maroc**, en particulier dans le cadre des actions arrêtées par, le Ministère marocain de l'Enseignement Supérieur de la Formation des Cadres et de la Recherche scientifique, et le Ministère marocain de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle **afin de réunir les conditions favorables à la création, à terme, d'un établissement marocain de formation tout au long de la vie**, objet d'une convention-cadre signée lors de la visite du Président de la République Française François HOLLANDE, entre les Ministres de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Français et Marocain, en présence de l'Administrateur général du CNAM (4 avril 2013).

**Le CRCM a en charge de favoriser le transfert d'ingénierie et de compétences** auprès des instances concernées, notamment en matière de cadre national de certification et **validation des acquis de l'expérience**

**Trois conventions spécifiques liant le CRCM et l'Institut Français du Maroc (IFM) ont été mises en place.**

La première a pour but d'effectuer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences de cette institution ; cette action expérimentale pourrait être déployée à travers le monde le cas échéant.

La seconde convention spécifique est dédiée au renforcement des compétences en langue française et la troisième à la promotion de la culture francophone et à la diffusion de la culture scientifique et technique.

**Le Cnam accompagne notamment les Universités et Offices marocains, afin de construire de manière conjointe, des formations susceptibles de répondre aux besoins recensés auprès des acteurs publics et privés du développement économique et social, notamment les groupements d'entreprises et fédérations professionnelles dans le cadre des objectifs fixés tant au niveau national que régional par le Royaume du Maroc, en priorité dans le Nord et l'Oriental, à la demande des plus Hautes Autorités Marocaines**

**Dans cette perspective, le Centre Cnam au Maroc a finalisé des conventions avec :**

- le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle ;
- le Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville ;
- la Confédération générale des Entreprises du Maroc (CGEM ; patronat marocain) ;
- l'Institut National de l'Habitat et de l'Urbanisme (INAU, ICH au Maroc) ;
- l'Office de la Formation professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ;
- l'Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEEP) ;
- l'Université Hassan II Aïn Chock ;
- l'Université Mohamed V Agdal ;
- l'Université Mohammed Premier d'Oujda ;
- l'Université Abdelmalek Saadi de Tétouan ;
- l'Université Sidi Med Ben Abdellah de Fès
- La Faculté des Sciences et des Techniques de Tanger ;
- La Faculté des Sciences de Tétouan ;
- l'Ecole Hassania des Travaux Publics (EHTP) ;
- l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs (EMI) ;
- l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion de Tanger (ENCG)
- l'Ecole Supérieure de Technologie d'Oujda ;
- l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées de Fès (ENSA)
- l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises (ISCAE) ;
- l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II ;
- l'Institut supérieur des Transports et de la logistique (ISTL), dépendant de la Confédération générale des Entreprises au Maroc (CGEM, équivalent du MEDEF).
- les Autoroutes des Maroc pour la création de son Académie et la formation de ses cadres et personnels (200 cadres et 1500 employés).

**Toutes ces formations donnent lieu à une diplomation du Cnam dont la majorité est reconnue par l'Etat français.**

Aujourd'hui l'on compte :

- 316 diplômés en licences professionnelle dans le secteur de la Logistique et des transports,
- 259 diplômés et 428 en cours de diplomation en Offshoring à l'OFPPT.
- 97 diplômés en Ingénierie.
- 57 diplômés en Licence Professionnelle (BAC+4) et 6 en cours de diplomation.
- Nous comptons également 5 diplômés par la Validation des Acquis d'Expérience, une quinzaine en préparation et 4 docteurs
- Par ailleurs 236 professeurs marocain ont été agréés Cnam.

Le CRCM s'efforce de développer des formations innovantes comme la Métrologie, la Mécatronique, l'Informatique Embarquée, l'Agro-alimentaire, la Gestion de l'eau, l'Océanographie, le Génie des Procédés, les Ressources Humaines et les Formations en finances, audit, comptabilité et gestion.

Dans le Nord toujours, en plus des formations en mécanique mises en place à Tanger et à Tétouan et en génie civil à Tanger, un effort particulier a été effectué au niveau de la logistique à l'Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (ENCG) de Tanger et nous attendons les retombées de l'appui du Ministère de l'Enseignement supérieur du Royaume, pour être associés à la plateforme de formation en logistique et transport, en partenariat avec l'Université de Valenciennes.

La reconnaissance des Universités Privées et Ecoles Privées ce permis au CRCM de lancer pour la rentrée de Septembre 2015 plus de 25 nouvelles filières de formation avec l'UEMF créée à l'initiative de sa Majesté le Roi, l'Université Privé de Fès, l'IFIAG etc. ...

**A en outre été signée une convention avec la Fédération Nationale de la Minoterie (FNM)** qui permettra de mettre en œuvre une licence professionnelle céréalrière (référéncée LP026) ainsi que la mise en place de formations en boulangerie, pâtes alimentaires, meunerie, alimentation animale, mais aussi des formations annexes en logistique, gestion et commercialisation. D'autre sont envisagées avec la Fédération des Bâtiment, la Fédération de la Plasturgie mais aussi avec de Grandes Ecoles comme l'Ecole des Mines.

**A ces partenariats, s'ajoutent une convention avec l'Ecole Nationale Sciences Appliquées de Fès (ENSAF)** pour la mise en œuvre d'une formation de « Concepteur en systèmes numériques programmables embarqué : COSYPE ».

**Les actions mises en œuvre auprès de grands groupes tels que Maroc Télécom, Renault, l'Office National des Chemins de Fer (ONCF), l'Association des Constructeurs automobiles, les industriels de la zone offshore de Tanger (TFZ), les concessionnaires du Port de Tanger, doivent contribuer à terme au développement des activités du Centre de Représentation du Cnam au Maroc, tout comme les contacts et les prospections envisagées dans les Régions du Sud au cours de 2016.**

**Un premier partenariat a été signé en juin 2014 avec l'Université Cadi Ayyad :** les actions de coopération s'articulent autour de la mise en œuvre de formations dans les domaines notamment des sciences de l'ingénieur, des sciences humaines, des sciences pharmaceutiques, en métrologie, génie civil et dans le domaine de l'agroalimentaire, mais également pour ce qui concerne la formation tout au long de la vie ou les formations de renforcement des compétences du personnel enseignant-chercheur.

Sur le plan régional, des actions ont aussi été engagées dans le but d'accompagner la politique de régionalisation définie par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

**C'est ainsi qu'un accord-cadre a été signé avec le Conseil Régional de l'Oriental**, en particulier pour la mise en place des technopôles d'Oujda et de Berkane et afin d'apporter un appui aux formations sur l'environnement et les énergies renouvelables qui constituent déjà pour la Région, des pôles de compétences au plus haut niveau de l'Etat. **Un travail est également engagé sur un financement européen Tempus-Qesamed**, géré par le Cnam pour améliorer agriculture et industrie agro-alimentaires sur le pourtour méditerranéen.

Après avoir été contrarié par les nouveaux découpages des régions et les élections, cette action de régionalisation, recommandée par le Conseil Economique et Social du Royaume, va se poursuivre dans le but d'effectuer un rapprochement avec les régions françaises avec lesquelles il existe souvent un jumelage ou une convention.

**A déjà été signé une convention-cadre avec le Conseil Régional de Tensift Al Haouz le 30 mai 2014** : cet accord prévoit la mise en œuvre d'un dispositif d'appui à la coopération technique à travers la formation continue des élus et des fonctionnaires des collectivités territoriales de la région Marrakech Tensift Al Haouz par l'encouragement et la promotion de la recherche scientifique en matière du développement territorial. Il porte sur la formation de 15.000 personnes, étalé dans le temps sous le couvert du Ministère de l'intérieure, sur la gestion de la ville et les grandes contrats.

**Des réunions avec la Wilaya de Tanger-Tétouan ont eu lieu pour la mise en place de formations en entrepreneuriat. Ceci a débouché sur le lancement du premier MOOC maroco-français « Désir d'entreprendre » pour 2600 doctorants des universités et leurs encadrants avec toujours avec le concours de l'Ambassade de France.**

Le **CRCM** travaille également au développement de la recherche. A noter que les mémoires scientifiques soutenus par les candidats ingénieurs s'apparentent à de la recherche appliquée et donnent lieu à des dépôts de brevet pour la plupart.

**Le CRCM au Maroc accorde une attention toute particulière à la mise en place et à la coordination de projets de diffusion de la culture scientifique et technique** auprès des organismes demandeurs.

A cet égard, **il faut noter qu'un accord-cadre avec l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques a été signé à l'occasion de la visite au Maroc de Monsieur l'Administrateur général du Cnam Olivier FARON** en novembre 2013 : il porte sur l'accompagnement et le développement de la recherche, la diffusion de la culture scientifique et technique, l'organisation d'expositions thématiques itinérantes et de conférences, mais aussi sur la création d'un musée technologique avec l'appui du Musée du Conservatoire National des Arts et Métiers (Cnam).

Un deuxième musée devrait être installé dans les locaux de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (Ensam) de Casablanca.

**Après la mise en place de l'équivalent d'un établissement d'amélioration de la formation continue au Maroc dont le Comité de pilotage chargé de mettre en œuvre ce projet s'est réuni le 09 Décembre 2015 (projet AMEL et Erasmus+) il est envisagé à terme que les deux établissements travaillent en partenariat sur les pays du pourtour méditerranéen, du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne, sans pour autant interférer sur les Centres Cnam qui pourraient se développer dans ces pays.**

Casablanca, le, 05 Février 2016

Alain ANDRE  
Représentant délégué du CNAM au Maroc